

Cher.e.s collègues,

Au sommaire de ce nouveau Pays de Gex Ainfos, **en complément du SNU Ainfos** envoyé par le SNUipp-FSU 01 :

**1) Grève du 22 mai : revendications et mobilisations**

**2) RIS le 06/06 : carte scolaire, vie TROP chère, PPCR, instructions Blanquer...**

**3) Point vie TROP chère**

**Bonne lecture !**

\*\*\*\*\*



### **1) Grève du 22 mai : revendications et mobilisations**

Dans la continuité des mobilisations du mois d'octobre et du mois de mars, une nouvelle grève est prévue le 22 mai.

Toutes les organisations syndicales (la FSU, avec la CFDT, la CFE-CGC, la CFTC, la CGT, la FA-FP, FO, l'UNSA et Solidaires), appellent les personnels à se mobiliser massivement pour défendre la fonction publique, ses personnels, nos métiers et nos salaires.

Pour :

- L'arrêt des suppressions d'emploi et les créations d'emplois statutaires nécessaires
- Un plan de titularisation des contractuels et de nouvelles mesures pour combattre la précarité
- La préservation du statut général des fonctionnaires
- L'amélioration du pouvoir d'achat pour toutes et tous les agent-es
- L'ouverture de discussions pour répondre mieux aux besoins de la population et permettre aux agent-es de remplir correctement toutes les missions des services publics (formation, conditions de travail...)

<https://fsu01.fsu.fr/greve-fonction-publique-le-mardi-22-mai-a-lappel-de-toutes-les-organisations-syndicales/>

**Pour tout cela, nous appelons les collègues à se faire attendre, à exercer leur droit de grève et à se joindre aux mobilisations de Bourg en Bresse, Annecy ou Lyon.**

**Bourg en Bresse : RDV à 14h30 au départ du Champ de Foire**

**Annecy et Lyon : rassemblements en cours d'organisation**

La lettre à distribuer aux parents sera prochainement en ligne sur le site du SNUipp 01.

Envoyez votre **déclaration d'intention** dès maintenant (même si vous n'êtes pas sûrs, il ne s'agit que d'une intention).

DECLARATION D'INTENTION DE GREVE à faire **avant le samedi 19 mai** au soir. Chaque collègue doit transmettre par la voie électronique une déclaration d'intention. Cette déclaration préalable individuelle doit se faire par la voie de la messagerie électronique professionnelle webmail et comporter les éléments suivants :

**« Je, nom, prénom, classe confiée le jour de la grève, école, commune, circonscription, déclare mon intention de participer à la grève du mardi 22 mai 2018 » .**

**2) RIS le 06/06 : carte scolaire, vie TROP chère, PPCR, instructions Blanquer...**

**RIS ouverte à toutes et tous,**

**Syndiqué-e-s ou non**

**Cafétéria Centre Jean Monnet**

**St Genis Pouilly**

- Droits (<http://01.snuipp.fr/spip.php?article1304>) : chaque enseignant à droit à 2 x 3h de RIS hors temps scolaire, à déduire des 108h (hors APC)
- **Au programme : Actualités locales, carte scolaire, PPCR (réforme de l'évaluation et de l'avancement), vie TROP chère, instructions Blanquer, questions diverses à nous faire remonter ...**
- **Démarches pour participer à cette RIS** : envoyez le mail suivant (dûment rempli) à votre circo (NORD : [ce.0011371k@ac-lyon.fr](mailto:ce.0011371k@ac-lyon.fr) ou SUD : [ce.0011421p@ac-lyon.fr](mailto:ce.0011421p@ac-lyon.fr)), au moins 48h à l'avance **soit LUNDI 04 JUIN AU PLUS TARD.**

· Merci de nous mettre en copie pour avoir une idée du nombre de participants ([snu01.paysdegex@wanadoo.fr](mailto:snu01.paysdegex@wanadoo.fr)).

· Vous avez le droit de participer à cette RIS en lieu et place de toute AP à laquelle vous êtes inscrit-e (prévenir la circo par courtoisie en respectant les délais de 48h)

NOM Prénom : .....

A Mme ou M. l'Inspecteur-trice de l'E.N. du Pays de Gex

Ecole : ..... Date : .....

Les personnels soussignés ont l'honneur de vous informer qu'ils participeront, en accord avec le décret 82/447 du 28/05/1982, à la réunion d'information syndicale organisée par le SNUipp-FSU 01, le mercredi 06 juin de 13h30 à 16h30 à Saint Genis Pouilly.

+ **préciser si cette RIS se substitue à la participation à une autre AP (ce qui est votre droit !).**

### **3) Point vie TROP chère**

Ce printemps, nous avons pu observer du mouvement concernant la vie TROP chère dans le Pays de Gex. Au mois d'Avril, la Poste a annoncé la mise en place d'une prime de vie chère destinée aux facteurs. Elle équivaut à 100 euros par mois. Une belle reconnaissance des conditions particulières du Pays de Gex.

A côté de cela, suite à notre rencontre au mois de novembre avec la députée Olga Givernet, affectée au Pays de Gex, celle-ci à poser une question écrite au secrétaire d'État auprès du ministre de l'action et des comptes publics, sur les difficultés liées à l'absence d'indemnité de résidence pour les fonctionnaires du Pays de Gex. Nous sommes désormais dans l'attente d'une réponse du secrétaire d'Etat.

Toutes les informations ici : <https://www.nosdeputes.fr/15/question/QE/7476>

**Merci de votre attention et de votre confiance.**

**Juliette COATRIEUX et Yoann ROBERT**

**SNUipp-FSU, antenne Pays de Gex - 07 83 13 14 07**

